

La guerre contre le terrorisme et les dérives de la violence libérale

Julien Pomarède

DANS **REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE** 2022/4 (VOL. 72), PAGES 594 À 597
ÉDITIONS **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISSN 0035-2950

ISBN 9782724637472

DOI 10.3917/rfsp.724.0594

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2022-4-page-594.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LECTURES CRITIQUES

De la production du savoir à la résolution des conflits armés¹

Un « tournant local » traverse la littérature sur le *peacebuilding* depuis la fin des années 2000. Inspirés par les travaux critiques sur les politiques d'aide au développement², les auteurs qui participent au « tournant local » revendiquent un fort ancrage empirique et des enquêtes ethnographiques solides. Plutôt inductives que déductives, leurs recherches visent à analyser les facteurs d'échec et les conditions de succès des politiques de résolution des conflits armés (maintien de la paix, pratiques de médiation, promotion de réformes institutionnelles, programmes de renforcement des capacités). S'il constitue une approche alternative convaincante par rapport aux théories de la sécurité³, le « tournant local » ne se positionne pas comme une nouvelle chapelle théorique au contenu nettement spécifié. Deux ouvrages importants, parus au même moment, permettent de saisir l'état du débat académique.

Chercheuse et professeure de science politique à l'université de Columbia, Séverine Autesserre est une figure incontournable du « tournant local ». *The Frontlines of Peace* poursuit la réflexion entamée dans deux précédents livres déjà remarqués. Le premier soutient que l'intervention internationale en République démocratique du Congo n'a pas suffisamment pris en compte l'incidence des conflits locaux⁴. Le deuxième interroge les pratiques

quotidiennes et les routines des professionnels de la paix⁵. Dans *The Frontlines of Peace*, S. Autesserre choisit de mettre en lumière les facteurs ayant favorisé l'émergence « d'îlots de paix » (*islands of peace*) dans des espaces géographiques marqués par des conflits armés depuis plusieurs décennies. Capitalisant sur plus de 800 entretiens et des enquêtes ethnographiques dans 12 zones de conflit à travers le monde, l'auteure pose un regard critique mais optimiste sur le monde social des acteurs du *peacebuilding*. En choisissant d'attirer l'attention des lecteurs sur des « *success stories* », elle conteste l'idée qu'il y aurait des causes perdues ou des défaites inexorables en matière de résolution des conflits armés.

Dans *Le gouvernement transnational de l'Afghanistan*, Gilles Dorronsoro analyse les dynamiques sociales de l'insurrection talibane et l'échec des opérateurs extérieurs à contenir son expansion. L'auteur ne se contente pas de souligner les difficultés de la coalition occidentale à convertir une supériorité militaire en une victoire politique. Il soutient que les pratiques d'intervention ont contribué à rendre l'Afghanistan ingouvernable. Il dissèque méticuleusement les incohérences stratégiques et les contradictions politiques ayant abouti à la déstabilisation de l'ensemble de la société afghane (faible coordination sectorielle, absence de mécanismes de délibération, contournement des administrations par les bailleurs de fonds). Sur la forme, la démonstration froide et méthodique de G. Dorronsoro tranche avec le propos plus intimiste de S. Autesserre. Cette dernière expose sa sensibilité, évoque ses douleurs personnelles et partage ses espoirs avec les lecteurs. Elle évoque son inconfort au sujet des gilets pare-balles qu'elle a dû porter, de ses crampes musculaires après plusieurs heures de moto sur les routes impraticables de Nyunzu et de son angoisse en apprenant la prise en otage de son ami Randal Rhoadé en Somalie. Si certains

1. À propos des ouvrages de Séverine Autesserre, *The Frontlines of Peace. An Insider's Guide to Changing the World*, Oxford, Oxford University Press, 2021, 240 p., index (trad. fr. aux Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2023) ; et de Gilles Dorronsoro, *Le gouvernement transnational de l'Afghanistan. Une si prévisible défaite*, Paris, Karthala, 2021 (Recherches internationales), 259 p., glossaire, index.

2. On peut citer, entre autres, les travaux de James Ferguson aux États-Unis, de David Mosse au Royaume-Uni ainsi que la socio-anthropologie du développement promue par Jean-Pierre Olivier de Sardan dans la littérature francophone.

3. Pour une revue de la littérature exhaustive sur ces théories, voir Thierry Balzacq, *Théories de la sécurité. Les approches critiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016.

4. Séverine Autesserre, *The Trouble with the Congo. Local Violence and the Failure of International Peacebuilding*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.

5. Séverine Autesserre, *Peaceland. Conflict Resolution and the Everyday Politics of International Intervention*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.

pourraient y voir un enchaînement d'anecdotes, S. Autesserre permet aux lecteurs de se rendre compte des contraintes matérielles et des conditions exigeantes d'une enquête de terrain dans une zone de conflit armé.

Les trois parties de *The Frontlines of Peace* sont parsemées de récits biographiques dans lesquels S. Autesserre n'hésite pas à valoriser « ses héros ». Chacun des sept chapitres rappelle la thèse centrale de l'ouvrage : il faut porter le regard sur les individus qui parviennent à jouer un rôle décisif dans des situations où la paix paraît improbable. On retrouve ici un point de divergence intéressant avec G. Dorronsoro. Pour celui-ci, l'enjeu n'est pas de mettre en cause certains individus (ou de valoriser leur action) mais plutôt de dévoiler des mécanismes structurels qui nuisent à la consolidation de la paix (et qui semblent échapper à la réflexivité des acteurs). G. Dorronsoro n'est pas à la recherche de solutions. Il ne prétend ni recommander des « bonnes pratiques » ni prendre certaines situations pour modèles. Son propos vise à démonter le récit produit par les intellectuels, observateurs et journalistes sur le mouvement taliban. L'auteur attaque sans détour le discours des « experts » de l'Afghanistan, imprégnés selon lui de stéréotypes culturalistes et réduisant le mouvement taliban à la figure d'un guerrier pachtoune apolitique, prédateur et foncièrement rebelle.

G. Dorronsoro critique l'économie de précision conceptuelle, le manque de rigueur méthodologique sur laquelle reposent la plupart des expertises sur le conflit afghan et, souvent, l'instrumentalisation de la recherche scientifique par les décideurs politiques¹. Loin de reprendre à son compte les catégories émiqes des praticiens, il remet en cause les notions fréquemment employées pour décrire la situation afghane (« État failli », « État néopatrimonial », « État importé »). Dans l'introduction, l'auteur définit, à partir d'un cadre théorique emprunté à Pierre Bourdieu, les concepts fondamentaux qui permettent de dérouler l'ensemble de l'argumentation (« gouvernement transnational », « État », « guerre civile »).

G. Dorronsoro affirme que le discours des « experts » de l'Afghanistan aboutit à la constitution d'un corpus de connaissances relativement stable et cohérent qui forme une « anthropologie imaginaire » que l'auteur déconstruit dans les

trois premiers chapitres de l'ouvrage. Cette anthropologie imaginaire autorise et facilite la circulation des pratiques d'intervention, de l'Irak à l'Afghanistan, de l'Afghanistan au Sahel où le « répertoire de la violence » mobilisé au nom de la lutte contre le terrorisme répond à des logiques semblables (éliminations ciblées, opérations de contrôle du territoire, soutien à des milices locales). À une « forme renouvelée d'orientalisme », présentant l'Afghanistan comme une société profondément traditionaliste et tribale, viennent s'ajouter des pratiques gestionnaires (politique de conditionnalités de l'aide, renforcement des capacités, rationalisation bureaucratique des institutions, obsession pour la quantification des performances des institutions afghanes). On constate alors la circulation d'acteurs, de discours et de pratiques entre les secteurs de l'aide au développement et celui de la sécurité dont les frontières sont de moins en moins nettes.

Bien que S. Autesserre se montre plus optimiste que G. Dorronsoro, son propos n'est pas moins critique vis-à-vis des pratiques qu'elle constate au sein de « l'industrie » de la résolution des conflits armés – qu'elle surnomme péjorativement « *Peace Inc.* ». Elle concède, en outre, qu'il est difficile de s'extraire individuellement des logiques institutionnelles et des structures sociales qui orientent les comportements. S. Autesserre identifie une série d'automatismes et de routines bureaucratiques et de modes d'action standardisés (organisation d'élections, promotion de la bonne gouvernance et des droits humains, séparation des pouvoirs, liberté de la presse, éducation des filles). Elle estime, néanmoins, que les acteurs ne sont pas totalement prisonniers des automatismes et des règles fixées par les institutions. Les solutions proposées dans la troisième partie de l'ouvrage de S. Autesserre (intitulée « *New Peace Manifesto* ») impliquent une véritable révolution des schémas de pensée en matière de *peacebuilding* : les acteurs extérieurs devraient permettre aux habitants des zones de conflit armé d'analyser les causes profondes de leurs différends et de mettre en œuvre leurs propres solutions. L'approche dominante, c'est-à-dire élitiste du *peacebuilding*, doit céder le pas à une approche locale effectivement inclusive et centrée sur les individus directement impliqués (en tant qu'acteurs ou que victimes) par la conflictualité.

1. À cet égard, nous retenons en particulier la critique du *Human Terrain System* et de l'instrumentalisation des anthropologues par l'armée américaine décrite dans le premier chapitre de l'ouvrage.

Si l'argument peut sembler utopiste, S. Autesserre revendique au contraire d'être pragmatique. Son approche (qu'elle justifie de manière convaincante) semble être un objectif plus atteignable que la recherche d'une conversion des élites nationales aux idéaux et aux pratiques des démocraties libérales. *The Frontlines of Peace* nous apprend que la démobilisation des individus en armes et leur adhésion à des règles communes procèdent d'une logique largement endogène. Le premier chapitre, consacré aux facteurs de la paix sur l'île d'Idjwi (Sud-Kivu), révèle l'influence des solidarités interpersonnelles, du tissu associatif, de la chefferie traditionnelle, des élites religieuses, des alliances matrimoniales, des normes juridiques locales et du *community policing*. Un autre exemple frappant est celui du Somaliland (chapitre 5), où les autorités locales n'ont bénéficié que d'un soutien limité de la part des bailleurs de fonds et où le *Guurti* (Chambre des Anciens) et le *xeer* (droit coutumier) ont permis de régler les différends entre individus.

On peut regretter que le terme « local » ne fasse pas l'objet d'une critique plus attentive (ou alors d'un usage plus stable) dans *The Frontlines of Peace*. Le terme est employé tout aussi bien à l'échelle du village de San José de Apartadó (Colombie) que pour évoquer le cas du Somaliland, un territoire dont la superficie est plus grande que celle du Royaume-Uni, du Sénégal, de la Syrie ou de l'Uruguay. Le terme « local » est mobilisé pour définir un territoire aux frontières délimitées et décrire un imaginaire géographique plus subjectif (le proche, le concret, l'accessible). Or un espace n'apparaît comme local que dans son extranéité – voire dans son altérité – par rapport à un autre référentiel (le national, le transnational, le global). G. Dorronsoro interpelle sur une telle « illusion du local » en mettant en évidence que l'échelle du village ou de la province ne forme pas toujours une unité sociale pertinente dans le contexte afghan.

En dépit de ces divergences, il reste difficile de comprendre les raisons pour lesquelles

S. Autesserre et G. Dorronsoro ne renvoient jamais les lecteurs à leurs travaux respectifs tant les problématiques qu'ils soulèvent s'entrecroisent et les phénomènes qu'ils observent se rejoignent. Quatre conclusions ressortent de la lecture de ces deux ouvrages. Premièrement, les politiques de résolution des conflits armés et les efforts de construction de la paix ne ruissellent pas du niveau national vers le local, où les conflits sont souvent liés à des enjeux fonciers. Deuxièmement, il n'y a pas de corrélation entre le volume des ressources humaines et financières mobilisées pour résoudre un conflit armé et le rétablissement de la paix. Troisièmement, les dynamiques bureaucratiques ont une forte influence sur le résultat des interventions (fréquence de la rotation des personnels, faillibilité des procédures de recrutement, déficit de compétences linguistiques, recours immodéré aux indicateurs chiffrés). Quatrièmement, S. Autesserre et G. Dorronsoro insistent sur le lien entre la méconnaissance des contextes locaux et les difficultés des acteurs extérieurs à créer les conditions d'une paix durable¹. Il est d'ailleurs intéressant de noter, dans un cas comme dans l'autre, la résistance des praticiens (diplomates, militaires, développeurs, humanitaires) qui peinent à ajuster leurs pratiques et à intégrer une critique universitaire qui les prend souvent à défaut.

Léonard Colomba-Petteng –
Sciences Po, CERI

Étudier l'aide au développement : déterminer ses effets ou comprendre ses mécanismes² ?

L'aide au développement a longtemps été un objet relativement marginal pour les relations internationales, qui ont eu tendance à l'analyser comme une composante de la politique étrangère ou du multilatéralisme. Or les travaux

1. C'est également la thèse défendue dans Jean-Pierre Olivier de Sardan, *La revanche des contextes. Des mésaventures de l'ingénierie sociale en Afrique et au-delà*, Paris, Karthala, 2021.

2. À propos des ouvrages de Eugenia Baroncelli, *The European Union, the World Bank and the Policymaking of Aid. Cooperation among Developers*, Londres, Routledge, 2019, 296 p., illustrations, bibliographie, index ; Sara Lorenzini, *Global Development. A Cold War History*, Princeton, Princeton University Press (America in the World), 2019, 296 p., bibliographie, index ; Salvador Santino F. Regilme Jr., *Aid Imperium. United States Foreign Policy and Human Rights in Post-Cold War Southeast Asia*, Ann Arbor, University of Michigan Press (Weiser Center for Emerging Democracies), 2021, 308 p., appendices, bibliographie, index ; Jessica Trisko Darden, *Aiding and Abetting. U.S. Foreign Assistance and State Violence*, Palo Alto, Stanford University Press, 2019, 216 p., appendices, bibliographie, index.

de politistes, et notamment des thèses récemment écrites, témoignent d'un intérêt croissant pour l'objet, en France comme à l'étranger. Cette lecture critique examine quatre travaux récents afin de mettre en exergue quelques-unes des discussions méthodologiques et théoriques que les études sur l'aide en relations internationales suscitent.

Une première catégorie de travaux prend comme point de départ un questionnement sur les effets de l'aide sur d'autres processus politiques, comme les transitions démocratiques. Une partie de la recherche s'est ainsi questionnée sur le rôle de l'aide dans la promotion de la démocratie, cherchant alors à isoler l'effet d'une augmentation des flux d'aide sur la trajectoire de démocratisation, ou au contraire de resserrement autoritaire d'un pays¹. Des études de ce type sont aujourd'hui relativement courantes, notamment dans la production anglophone ; l'une des raisons pour cela est qu'elles se prêtent particulièrement bien à la mise en œuvre de comparaisons internationales fondées sur des modèles de régression multivariée, une méthode dotée d'une grande légitimité dans certains des départements de science politique les plus influents aux États-Unis. La facilité à mesurer l'aide au développement et l'abondance des sources ne sont sans doute pas étrangères à l'intérêt que provoque ce type d'étude. Or l'idée selon laquelle les effets de l'aide peuvent être isolés et rapportés à un effet observable pose des questions méthodologiques et épistémologiques majeures.

Un bon exemple des risques de cette approche est fourni par l'ouvrage de Jessica Trisko Darden, *Aiding and Abetting. U.S. Foreign Assistance and State Violence*. À partir d'une étude statistique de l'aide civile, mais aussi militaire, fournie par les États-Unis sur une longue période (1976-2016), J. Trisko Darden affirme que l'augmentation de l'aide a tendance à renforcer les pratiques répressives. Étonnamment, remarque-t-elle, ce n'est pas l'aide militaire mais l'aide civile qui semble corrélée à une augmentation des assassinats d'opposants et autres pratiques répressives. Pour l'auteure, le mécanisme qui est au cœur de cette connexion est la fongibilité de l'aide, c'est-à-dire le fait qu'un soutien financier centré sur des

secteurs pourtant éloignés du champ sécuritaire, comme l'alimentation ou la santé, puisse néanmoins servir à un renforcement global des capacités de l'État. Aussi, la délégation des fonctions basiques de soutien aux populations dans le besoin permet à certains États d'utiliser les fonds ainsi libérés pour renforcer leur appareil sécuritaire et de surveillance. L'argument peut avoir un certain intérêt, même s'il frise parfois la tautologie. En effet, on pourrait aussi imaginer que l'aide fournie par les États-Unis n'est pas forcément la cause de ces tournants répressifs, mais que son augmentation est un indice d'un soutien plus global (économique, politique, diplomatique) du gouvernement états-unien, qui laisse ainsi les coudees franches à des gouvernements répressifs. Le principal problème est cependant ailleurs, dans la démarche même d'administration de la preuve. La corrélation est ainsi censée apporter à elle seule la démonstration d'une théorie dont les mécanismes causaux ne sont pas décomposés. La relation causale est posée sur la seule base d'une inférence statistique à un niveau très agrégé. Les mécanismes sociaux à l'œuvre ne sont pas démontrés, mais font juste l'objet de conjectures. Même l'insertion de trois chapitres narratifs, portant sur les cas de l'Indonésie, du Salvador et de la Corée du Sud, ne vient compenser ce manque. En effet, ces chapitres ne témoignent pas d'une volonté comparative qui viserait à analyser et contraster des chaînes causales, mais s'emploient simplement à illustrer certains aspects de la théorie. En fin de compte, l'ouvrage ne permet pas de comprendre comment des telles causes produisent certains effets.

Ces constats critiques ne visent pas à ôter toute pertinence à la démarche qui consiste à mesurer les effets de l'aide sur un résultat politique observable, et bien sûr pas à affirmer que l'outil statistique ne serait pas utile dans ces cas, mais rappellent plutôt qu'il est absolument indispensable d'ancrer le raisonnement dans une compréhension des mécanismes sociopolitiques à l'œuvre. Ainsi, si l'usage de la régression multivariée peut être un mécanisme puissant d'exploration des régularités statistiques, la complexité d'un phénomène comme celui du resserrement autoritaire d'un régime appelle à une posture pluraliste

1. Voir, par exemple, Julia Bader, Jörg Faust, « Foreign Aid, Democratization, and Autocratic Survival », *International Studies Review*, 16 (4), 2014, p. 575-595 ; James M. Scott, Carie A. Steele, « Sponsoring Democracy : The United States and Democracy Aid to the Developing World, 1988-2001 », *International Studies Quarterly*, 55 (1), 2011, p. 47-69.

qui reconnaisse les limites de chaque méthode et fasse donc appel à des données processuelles pour éclairer les relations causales. C'est la démarche d'un ouvrage dont l'objet est très proche du précédent. Il s'agit d'*Aid Imperium. United States Foreign Policy and Human Rights in Post-Cold War Southeast Asia*, de Salvador Santino F. Regime Jr. La particularité de ce livre est moins qu'il adopte un angle géographique et temporel plus restreint que sa démarche davantage sociologique. Ainsi, l'auteur prend comme point de départ la nécessité de dépasser une posture qu'il qualifie de « *simplistic hypothesis testing* » (p. 16) afin de démêler les processus qui relient des transformations de régime et l'appui d'un puissant allié étranger. L'ouvrage débute par une analyse quantitative qui démontre une relation de covariance entre l'aide états-unienne et la dégradation de la situation des droits humains chez les principaux bénéficiaires de cette aide. Une telle relation est confirmée dans les cas des Philippines et de la Thaïlande (les deux principaux cas du livre), mais aussi dans ceux d'autres grands alliés de Washington comme l'Afghanistan, l'Irak, le Kenya ou la Colombie. Or ce constat statistique n'est pas l'aboutissement d'une démonstration mais le point de départ du questionnement. L'auteur déploie alors une analyse fine se réclamant du *process tracing* afin d'établir les mécanismes par lesquels l'aide a une influence sur les violations des droits humains. L'argument est donc plus nuancé et empiriquement plus fondé : selon l'auteur, ce n'est pas tant l'aide en elle-même qui importe que les usages qu'en font à la fois les gouvernements bénéficiaires et les bailleurs. La focale est alors déplacée vers les processus de sécuritisation de l'aide, qui conduisent les gouvernements à se servir de ces politiques pour soutenir des agendas sécuritaires et autoritaires au nom de la lutte contre les drogues et le terrorisme. C'est la convergence des intérêts entre des gouvernements autoritaires au Sud et des bailleurs, qui saisissent l'aide sous un prisme sécuritaire dominant, qui explique donc la covariance entre flux financiers et violences. Cela explique également des conjonctures où l'effet est à l'opposé : l'aide vient alors récompenser un pays qui a fait des avancées sur le terrain du respect des droits humains. La démarche consiste donc à ne pas présupposer d'un impact univoque de l'aide, mais à décomposer les jeux politiques à la

fois chez le bailleur et le bénéficiaire. De plus, la méthode comparative centrée sur seulement deux cas permet à l'auteur de proposer une compréhension enchaînée de l'aide, qui analyse celle-ci à partir des flux financiers, mais aussi des ressources politiques et discursives fournies par un bailleur à un bénéficiaire.

À côté de l'approche tentant de déterminer l'impact de l'aide sur une variable observable, un autre type de questionnement est également de plus en plus courant. Il s'agit de prendre l'aide au développement comme objet principal d'analyse, et non pas comme une variable indépendante. Autrement dit, il s'agit d'étudier les mécanismes qui président à la formulation de politiques de l'aide. C'est la démarche adoptée par Sara Lorenzini dans *Global Development. A Cold War History*. L'ouvrage, qui analyse les transformations de l'aide durant la guerre froide, n'est pas une simple synthèse. Il porte au contraire une thèse forte et une démonstration convaincante. Pour l'auteure, l'aide au développement ne peut être comprise comme une action unilatérale des pays riches envers les pays du Sud, mais au contraire comme le résultat d'interactions complexes à l'intérieur d'une configuration internationale. Ainsi, S. Lorenzini entend attirer le regard sur le rôle primordial joué par l'aide soviétique dès les années 1950. En déployant un discours de solidarité internationale qui permet d'habiller favorablement son aide, Moscou vient mettre au défi les États-Unis et les puissances coloniales européennes sur le déclin. Selon l'auteure, c'est ce jeu de miroirs entre les gouvernants soviétiques et états-uniens qui constitue le principal vecteur de croissance des flux de l'aide dans les premières années de la guerre froide. Toute la démarche du livre consiste ainsi à retrouver les capacités d'action stratégique des divers acteurs. L'ouvrage déconstruit alors également l'image homogène de l'Occident, montrant comment l'aide européenne, et surtout française, porte le projet d'une solution alternative au monde bipolaire. La capacité du gouvernement français à utiliser la création d'une politique d'aide au niveau communautaire constitue ainsi une tentative de « *recycler l'empire*¹ », en faisant payer ses partenaires européens pour l'entretien de liens d'allégeance, surtout en Afrique, que Paris n'a plus les moyens de financer. Enfin, le livre revient également sur les

1. Véronique Dimier, *The Invention of a European Development Aid Bureaucracy. Recycling Empire*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2014.

usages stratégiques de l'aide chez les bénéficiaires. C'est justement la configuration complexe des bailleurs, où l'Union soviétique et les États-Unis, mais aussi dans une moindre mesure la Communauté européenne, peuvent se retrouver en compétition, qui permet à un certain nombre de leaders du Sud de maximiser leur capacité à extraire une rente de l'aide. Cette autonomie a cependant ses limites, notamment dès lors que les intérêts des gouvernements que l'on appelle alors ceux du « Tiers-Monde » peinent à s'aligner. C'est ce que montre l'auteure en revenant sur l'échec de la mobilisation en faveur d'un nouvel ordre économique international. En somme, le livre revisite, sur la base d'un travail dans des archives abondantes et diverses, conservées aux États-Unis et en Europe, un pan connu de l'histoire de l'aide mais trop souvent décrit de façon simpliste.

Une démarche similaire, bien qu'à partir de postures méthodologiques très dissemblables, est bien exemplifiée par l'ouvrage d'Eugenia Baroncelli (*The European Union, the World Bank and the Policymaking of Aid. Cooperation among Developers*). Il s'agit d'une étude de la division du travail entre deux des plus grands bailleurs mondiaux, la Banque mondiale et l'Union européenne (UE). Déployant une analyse néo-institutionnaliste et mobilisant les outils de la théorie du choix rationnel, le livre applique à ces relations entre « développeurs » le prisme d'un rapport principal-agent. Le modèle est enrichi par une compréhension des jeux bureaucratiques internes à chaque institution, mais aussi de la façon dont chaque organisme est pris dans d'autres réseaux d'interdépendance : États membres pour l'UE, configurations des grands bailleurs pour la Banque mondiale. À cela s'ajoute une attention portée au rôle des bureaucraties dans la production de nouvelles normes et de représentations sur l'international, notamment empruntée à une littérature constructiviste et sociologique. Cela conduit l'auteure à revendiquer une approche théorique « éclectique », seule à même, selon elle, de rendre compte de la complexité des jeux d'acteurs.

À partir de cela, l'ouvrage théorise la relation entre l'UE et la Banque mondiale comme une « délégation hybride », dans laquelle la première délègue des missions à la seconde sans toutefois pouvoir réclamer une place formelle dans les organes de décision. Ainsi, par exemple, l'UE constitue une partenaire majeure de la Banque mondiale, à la fois par le poids de ses États

membres dans les contributions régulières et par la participation directe de la Commission européenne à des fonds spéciaux (*Trust funds*). Or la représentation dans le conseil de la Banque est assurée par les États, et la Commission a uniquement un rôle d'observateur. L'intérêt du livre est d'étudier les diverses formes par lesquelles une influence européenne – et pas seulement française ou espagnole – est construite auprès de la Banque. Cela passe notamment par des processus informels de coordination par lesquels les directeurs exécutifs des pays membres de l'UE – qui représentent leurs États dans le conseil d'administration de la Banque – parviennent parfois à faire émerger des positions européennes. Or cette coordination informelle n'est efficace que dans des sujets perçus comme techniques et peu politiques. Dès que la question touche aux intérêts des États, et notamment aux modalités de gouvernance, la coordination n'opère plus. Ceci explique en partie l'incapacité européenne à aboutir à une réforme des droits de vote. Après avoir analysé ainsi le système de gouvernance de la Banque, l'ouvrage rentre dans une analyse plus détaillée des formes de coordination, mais aussi de concurrence et de conflit entre la Banque mondiale et l'UE. L'auteure voit trois types de configurations différentes : celle propre aux candidats à l'adhésion et aux pays du voisinage est-européen et centre-asiatique, celle propre à la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) et celle qui caractérise l'Afrique subsaharienne. Ainsi, si l'UE revendique un rôle central dans son voisinage et favorise la fusion de différents outils financiers chez ses États membres les moins riches, elle préfère déléguer la représentation politique à la Banque dans certains pays arabes où elle tente de limiter son exposition politique. L'exemple paradigmatique est la Palestine, où l'UE choisit de faire passer son aide plutôt par des mécanismes multi-bailleurs gouvernés par la Banque que par une aide directe, afin notamment de soigner ses relations avec le gouvernement états-unien. Ici, la revendication de la Banque d'être une entité neutre politiquement, qui prend ses décisions sur la seule base de considérations financières et macro-économiques, devient une ressource lui permettant d'éviter des situations politiquement minées. Si cela a rapproché la Banque et l'UE dans certains pays du Moyen-Orient, la relation est inverse en Afrique, alors que Bruxelles a pu manifester son désir de voir la Banque adopter des conditionnalités politiques – portant sur les droits

humains et la démocratie – dans des pays comme le Zimbabwe ou l'Éthiopie.

Ces quatre travaux illustrent des approches diverses de l'aide au développement qui se déclinent en deux grands types. Celles pour lesquelles l'aide est une variable indépendante dont il s'agit de déterminer les effets, celles où l'aide est une variable dépendante dont il faut analyser les mécanismes de fonctionnement. Par-delà cette diversité, en regardant à la fois leurs apports et leurs limites, ces exemples mettent l'accent sur plusieurs pistes utiles à la recherche sur l'aide. D'abord, ils exemplifient l'utilité des méthodes mixtes, permettant de saisir à la fois les grands flux financiers et ce qui se joue derrière. Ils suggèrent également l'importance d'une attention à la fois aux relations inter-organisations, au fonctionnement des bureaucraties et à la circulation de savoirs et ressources entre les divers espaces de formulation des politiques de l'aide. Enfin, ils rappellent la nécessité d'une prise en compte sérieuse de l'agentivité de toutes les parties, alors qu'une vision trop simpliste des rapports de domination pourrait conduire à gommer les marges de manœuvre des États bénéficiaires.

Jacobo Grajales –

Université de Lille, CERAPS, IUF

— La guerre contre le terrorisme et les dérives de la violence libérale¹

Cette lecture critique porte sur deux ouvrages qui traitent de la guerre contre le terrorisme. Le premier est d'Alice Martini, *The UN and Counterterrorism. Global Hegemonies, Power and Identities*. L'objectif est de comprendre comment les principaux organes de l'Organisation des Nations unies (ONU), le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, se sont historiquement saisis du contre-terrorisme. Recourant à une analyse de discours (résolutions, déclarations, débats des enceintes onusiennes), A. Martini avance l'hypothèse que l'ONU s'est fait le relais de la construction d'une division politique à prétention hégémonique, à savoir un soi, renvoyant à une « communauté internationale » (p. 39) adhérant aux valeurs occidentales de paix

et de civilisation, et un autre, terroriste, brutal et illégitime. Cette attribution d'identité a justifié et rendu possible des politiques coercitives et des actions militaires d'ampleur parmi les principales puissances internationales.

Le second est celui de Mathias Delori, *Ce que vaut une vie. Théorie de la violence libérale*. L'auteur livre une réflexion sur les modes de production idéologiques et techniques de la violence occidentale parmi les principaux fronts de l'antiterrorisme, à savoir l'Afghanistan, l'Irak et la Syrie. M. Delori analyse les mécaniques par lesquelles les « opérateurs » de ces guerres réconcilient les fondements pacifiques qu'ils prêtent aux valeurs libérales avec le volume important de violence déployé dans ces conflits. Deux cas d'étude sont abordés : les bombardements aériens et les politiques de torture.

Mobilisant une approche similaire, celle d'un constructivisme critique qui déconstruit les fondements sociaux et discursifs des politiques de sécurité, les deux livres se complètent à certains égards sur l'analyse du rapport paradoxal qu'entretient le libéralisme politique à la violence des guerres contre le terrorisme après les attentats du 11 septembre 2001. Notre propos évoque deux aspects : 1. la production des identités et divisions politiques ; 2. l'excès et les débordements de la violence militaire.

Le soi, l'autre et la rhétorique de la barbarie terroriste

La construction des identités politiques, du soi et de l'autre, est au cœur des deux textes. Dans sa « généalogie » (p. 45) de la notion de contre-terrorisme à l'ONU, A. Martini retrace l'émergence de cet ennemi de l'humanité qu'est devenu le terroriste dans les années 2000. Dans le contexte de la fin de la Seconde Guerre mondiale et du traumatisme laissé par ses affres de violence, l'ONU se bâtit sur deux principes clés : le respect de la souveraineté et l'adhésion aux normes de civilisation, portés par les pays occidentaux, relatifs à l'État de droit, la démocratie et, surtout et autant que possible, au règlement pacifique des différends. A. Martini explique que cette construction politique alla irrémédiablement de pair avec l'exclusion de formes de violence dites

1. À propos des ouvrages de Mathias Delori, *Ce que vaut une vie. Théorie de la violence libérale*, Paris, Amsterdam, 2021, 282 p. ; et Alice Martini, *The UN and Counterterrorism. Global Hegemonies, Power and Identities*, Londres, Routledge, 2021, 220 p.

« illégitimes », celles visant notamment les civils. Le terrorisme était visé. Durant la guerre froide, il est principalement conçu comme une tactique utilisée par les groupes de libération nationale (Front de libération nationale [FLN], Septembre noir, Pays basque et liberté [ETA]) ou par certains États qui, par l'intermédiaire de groupes non étatiques, souhaitaient déstabiliser les forces politiques d'un autre État. Cette conception s'illustre par la prégnance à l'époque de la théorie dite du « fil rouge », désignant les actions de l'URSS. Dans cette idée, Moscou recourait à des groupes chargés des actes terroristes pour diffuser l'idéologie communiste dans le monde (Armée rouge japonaise). À l'ONU, le terrorisme était « illégitime », car pouvant viser des civils, mais il était moins vu comme un ennemi en soi que comme une technique de violence d'État ou clandestine. La réponse onusienne au terrorisme restait alors limitée à l'adoption de conventions et protocoles sur la protection du transport aérien et maritime, par exemple, dans la mesure où le terrorisme ne menaçait pas en soi, contrairement aux capacités conventionnelles et nucléaires colossales des grandes puissances, la sécurité internationale (p. 45). Pour A. Martini, la donne change avec la fin de la guerre froide et, surtout, après le 11 septembre 2001. Le terroriste n'est plus seulement une figure illégitime, mais un ennemi de l'humanité au sens schmittien (*hostis humani generis*), proprement démonisé. Les instances principales de l'ONU se font la caisse de résonance d'un discours hégémonique qui fait du terrorisme non plus une tactique perverse à juguler (schéma de la guerre froide), mais une entité barbare, irrécyclable, irrationnelle – « *inhuman foe* » (p. 110) –, ce qui ouvrit la voie à une militarisation excessive du contre-terrorisme telle qu'elle s'est réalisée en Afghanistan, en Irak ou en Syrie. Là est la tension au cœur du libéralisme qu'identifie A. Martini, et qui reprend dans une large mesure les thèses de Carl Schmitt sur les logiques d'inimitié : le libéralisme, qui défend une appartenance civilisationnelle, comporte la possibilité d'une définition morale, et donc illimitée et irrécyclable de l'ennemi. Pour A. Martini, l'ONU, en adoptant l'idée d'une inimitié morale, a encouragé la dérive caractérisant l'antiterrorisme militarisé, celle d'une abolition des limites spatio-temporelles traditionnelles de la guerre. Abandonner la figure de l'adversaire à repousser pour choisir celle de l'ennemi moral et universel revient à faire du monde entier un champ de

bataille sans fin. Ce paradoxe d'une violence menée au nom d'une idéologie se définissant comme pacifique se trouve ainsi résolue par le fait que la force vise une entité hors humanité, donc hors cadre libéral.

L'ouvrage de M. Delori apporte une nuance importante à cette thèse de la déshumanisation de l'ennemi au cœur des guerres antiterroristes. L'auteur introduit une « critique non-schmittienne de la violence libérale » (p. 43), en expliquant que si cette déshumanisation existe bien et participe de la multiplication des opérations militaires, elle n'est jamais totale. Les guerres contre-terroristes ne sont pas exclusivement motivées par l'élimination des terroristes, elles sont aussi animées par une logique humanitaire de protection des populations étrangères où les opérations se déroulent. Les deux vont de pair. M. Delori montre que les opérateurs occidentaux sont attachés à l'idée cosmopolitique d'une protection des groupes humains contre la barbarie terroriste et qu'il faut soutenir dans leur quête de démocratie. Dans ce cadre, ils prêtent une humanité minimale, des « reconnaissances partielles » (p. 204), à ces populations. Ce mécanisme constitue un élément central dans la réconciliation que construisent ces opérateurs entre les valeurs pacifiques du libéralisme et la quantité de violence qu'il sert en même temps à justifier. La violence libérale ne fonctionne pas qu'à l'exclusion de l'autre mais aussi au travers d'une inclusion minimale – un autre plus proche, au moins émotionnellement, du soi – des populations cibles des interventions. M. Delori évoque les dédommagements financiers des puissances occidentales envers les familles dans le cas de pertes des proches (« dommages collatéraux ») en raison des opérations : « Les compensations et les condoléances sont une matérialisation concrète de la dialectique d'inclusion et d'exclusion à l'œuvre dans la violence libérale. L'inclusion – la reconnaissance de [...] l'humanité de l'autre, symbolisée ici par l'expression du regret – permet d'inscrire son action dans le référentiel cosmopolitique de la défense de la vie. L'exclusion permet de donner un sens à la guerre et à la violence car l'humanisation des civils irakiens reste relativement faible. » (p. 206-207)

L'auteur étaye davantage cette thèse en décorquant trois fondements de cette humanisation partielle : la proportionnalité dans l'usage de la force, sa licéité et la non-intentionnalité des dommages civils. Le point de démonstration le plus contre-intuitif et marquant à propos de ces trois

éléments relève de leur étude dans le cadre des politiques de torture américaines menées au début des années 2000 dans des camps de détention comme Guantanamo. En toute logique, la torture constitue le complet opposé de l'idée de proportionnalité, de licéité et de non-intentionnalité. En se plongeant dans les mémos de l'administration George W. Bush, ainsi que dans les témoignages d'interrogateurs et de victimes de torture, M. Delori démontre toutefois que les acteurs de cette politique produisent des croyances et justifications amarrées à ces trois principes. Par exemple, des conseillers juridiques comme John Yoo et Jay Bybee se sont appliqués à élaborer des montages juridiques expliquant que tant qu'il n'y a pas l'intention d'infliger volontairement et de manière démesurée des sévices aux interrogés la torture n'est pas illégale. D'où la licéité et la proportionnalité qu'ils prêtaient aux « techniques d'interrogation renforcée » (privation de sommeil, *waterboarding*) qui passeraient en deçà de pratiques de torture plus ouvertement violentes et, elles, tombant sous le coup des conventions internationales. La boucle est bouclée : si une victime mourait de son traitement, ce n'était pas intentionnel, étant donné que les techniques utilisées ne visaient pas à infliger des souffrances inutiles et disproportionnées. En somme, dans le référentiel libéral, un militaire torturant dans la guerre contre le terrorisme n'était pas un tortionnaire mais un interrogateur.

Les débordements de la violence libérale

Les deux ouvrages se complètent sur un second aspect, qui relève de la compréhension des débordements de la violence libérale. Ils s'entendent de deux manières.

La première est relevée par A. Martini, qui se penche sur la façon dont la logique sécuritaire et coercitive du contre-terrorisme a pénétré d'autres types de politiques publiques onusiennes, comme le contrôle des migrations ou le développement. Pour elle, le moment déclencheur de ce phénomène est l'émergence de l'État islamique (EI) en Irak et en Syrie dans les années 2010. Elle se penche sur la montée en puissance d'une notion corollaire au terrorisme, celle de « radicalisation » ou d'« extrémisme ». Selon la chercheuse, l'émergence de ce concept aux Nations unies relève du problème des « combattants étrangers » (*foreign fighters*). La différence se pose en ces termes : alors que le terroriste est l'ennemi, déjà radicalisé, non

occidental et opérant à l'extérieur des États occidentaux qu'ils attaquent (cas d'Al-Qaïda à partir de l'Afghanistan), les « combattants étrangers » venant grossir les rangs de l'EI sont des nationaux des États occidentaux. Pour A. Martini, la dichotomie entre le soi, occidental et civilisé, et l'autre, barbare et extérieur, opéré dans les années 2000, est mise à l'épreuve par les « combattants étrangers », qui sont, initialement et légalement, des membres de ce soi regroupant les communautés nationales occidentales (p. 132-133). Dès lors, le discours sur le terrorisme à l'ONU ne fait plus seulement référence à un ennemi de l'humanité qu'il faut éliminer, ce qui reste bien sûr le cas pour l'EI – largement décrit comme une organisation barbare –, mais encourage désormais les États à agir sur l'ensemble des secteurs de la vie publique afin de prévenir la « radicalisation » d'individus désireux de joindre des organisations terroristes comme l'EI. C'est ainsi que les instances principales de l'ONU validèrent un agenda « élargi » (p. 132) de lutte contre le terrorisme qui inclue de fortes composantes sécuritaires dans des domaines où elles étaient, jusque-là, absentes ou mineures. Parmi elles, on compte l'encadrement international des migrations désormais croisé, à l'ONU, à la lutte contre la circulation transnationale et clandestine de potentiels terroristes. A. Martini évoque également les résolutions, programmes et missions en matière de développement. Il y deviendrait nécessaire d'identifier et mettre à l'écart les groupes d'individus potentiellement violents qui pourraient court-circuiter les initiatives de développement. En somme, l'articulation du soi et de l'autre retrouve une stabilité par un durcissement de la logique de suspicion. L'émergence de la notion de radicalisation à l'ONU a pour effet de consolider l'idée de « communautés transnationales suspectes » (p. 140), essentiellement arabo-musulmanes, sur lesquelles il convient d'exercer une surveillance, un contrôle ainsi qu'une coercition, voire une violence accrue.

M. Delori met en avant un deuxième visage du débordement de la violence libérale. Si les opérateurs des guerres antiterroristes s'évertuent à produire des croyances sur l'humanité et l'aspect limité de leur violence, il reste que son volume conséquent introduit une discordance par rapport à ces mêmes croyances. Comment faire tenir le « mythe » (p. 32) d'une violence limitée quand des milliers de civils périssent sous les frappes aériennes antiterroristes ? Pour M. Delori, la clé de résolution du paradoxe réside dans un principe

central de la violence libérale : le « moindre mal ». Ce raisonnement place une personne dans une situation où il est impossible de choisir entre le bien et le mal. Le dilemme moral est là : le choix (ou non) d'agir n'aura pour conséquence que de produire un grand mal ou un mal amoindri¹. Le « moindre mal » habite l'ensemble des échelons de la conduite de la guerre, à commencer par le niveau politique. L'argument – s'étant avéré être un mensonge – sur la présence d'armes de destruction massive en Irak ayant justifié l'invasion du pays par les États-Unis relevait du « moindre mal ». Plutôt que de subir les coûts potentiellement catastrophiques de l'usage de ces arsenaux, mieux valait intervenir militairement pour empêcher cette attaque d'advenir, au prix de pertes humaines certes réelles, mais moins importantes que dans le scénario d'une non-action. Le niveau opérationnel est tout aussi concerné par le « moindre mal ». M. Delori se livre à une exploration fine des « technologies morales » (p. 245) de la violence libérale, qui sont un outil clé pour permettre aux acteurs de dépasser la contradiction que présentent les importantes pertes civiles générées par les bombardements. Ces technologies regroupent, par exemple, l'utilisation de bombes guidées et dites précises, de règles d'engagement limitant l'usage de la force à certaines circonstances, de logiciels d'évaluation des éventuels dommages collatéraux en cas de frappe. M. Delori explique que ces ensembles matériels ne sont pas pensés pour ne pas faire du tout de pertes civiles, ce qui serait une situation – de « bien » – irréaliste en temps de guerre. Ces technologies sont là pour limiter ces pertes, d'où le « moindre mal ». Le fonctionnement de l'argument libéral est donc le suivant : même si les dommages collatéraux s'accumulent fortement dans le temps, leur nombre restera toujours plus faible en comparaison de l'usage qui pourrait être fait de technologies moins précises (p. 249).

Les ouvrages d'A. Martini et M. Delori constituent des lectures stimulantes et complémentaires pour comprendre la relation ambiguë entre libéralisme politique et violence organisée. Les deux textes investissent en détail la construction

idéologique et technique des inimitiés au fondement de l'antiterrorisme et, de ce fait, soulignent les dérives de violence auxquelles ces constructions guerrières ont donné naissance. Si les auteurs confortent les savoirs accumulés dans les études critiques de sécurité durant les deux dernières décennies, qui ont amplement analysé la spirale de violence dans laquelle s'est enfoncée la militarisation du contre-terrorisme, ils parviennent à franchir un cap analytique important à relever. En effet, l'apport des deux livres réside dans le dépassement qu'ils opèrent par rapport à l'identification de ces dérives et de ces contradictions, en tâchant de comprendre comment les acteurs parviennent à y trouver une logique. A. Martini et M. Delori ne se contentent pas de souligner les incohérences et les effets destructeurs de la guerre contre le terrorisme. Ils se penchent sur ce qui la fait tenir dans le temps, à savoir les processus par lesquels les organisations construisent, attribuent une utilité, voire une normalité, à cette violence et en euphémisent les dissonances les plus fondamentales. En somme, les deux ouvrages posent les contours de ce qui pourrait être appelé la cohérence pratique de la violence antiterroriste. Ce qui se définirait comme la production de l'ensemble des systèmes de sens attribuant à cette violence une fonctionnalité à ses dysfonctions et déjouant ses incohérences et paradoxes constitue une problématique sociologique dont il faudra se saisir solidement pour comprendre plus en profondeur la longévité et l'intensité de ces guerres.

Julien Pomarède -

Université de Liège, Département de science politique

— La politisation, horizon indépassable de l'action des organisations internationales² ?

L'expertise et la technicisation constituent des composantes essentielles du répertoire d'action des organisations internationales (OI), parce qu'elles sont gages de leurs neutralité, légitimité et efficacité. Déjà, Robert W. Cox et

1. L'auteur illustre la logique du moindre mal par la métaphore du « dilemme du tramway » : « Un tramway lancé à vive allure sur une voie sur laquelle cinq personnes se trouvent attachées. On ne peut arrêter l'engin mais il est possible de le dévier sur une autre voie où ne se trouve qu'une seule personne » (p. 214).

2. À propos des ouvrages de Marieke Louis, Lucile Maertens, *Why International Organizations Hate Politics. Depoliticizing the World*, Londres/New York, Routledge (Global Institutions), 2021, 222 p., index, illustrations ; et Vigiñenca Abazi, Johan Adriaensen, Thomas Christiansen (dir.), *The Contestation of Expertise in the European Union*, Cham, Palgrave Macmillan (European Administrative Governance), 2021, XV + 240 p., index.

Harold K. Jacobson¹ liaient la question de la capacité d'action et l'autonomie des OI à leur plus ou moins grande proximité technique ou politique, comme si l'apolitisme constituait un élément de succès de la coopération internationale. Particulièrement documentée dans la littérature, l'expertise entretient un lien étroit avec le multilatéralisme : la détention de savoirs et savoir-faire techniques est un des éléments aux origines du multilatéralisme. Elle renforce les arguments d'une base technocratique des OI. Par ailleurs, les transformations de la gouvernance globale, en particulier la promotion d'une « bonne gouvernance » alimentée par le recours aux techniques issues du *new public management*, tendent à faire de l'expertise une ressource des OI. Annabelle Littoz-Monnet² avait bien montré la portée de l'expertise compte tenu des enjeux que cela représente pour la majeure partie des OI. Source d'autorité, elle permet d'affirmer une position et est soumise à des logiques de politisation et de dépolitisation.

La politisation et la dépolitisation dans et par les OI ou encore leur caractère technocratique constituent ainsi une question centrale d'un ensemble de travaux³ qui, tout en empruntant des cadres théoriques différents, cherchent à éclairer les OI mais aussi les processus (a-)politiques qui sous-tendent leur intervention.

C'est bien dans cette veine que s'inscrit le livre de Marieke Louis et Lucile Maertens consacré aux revendications apolitiques des OI. L'objet de leur propos n'est pas tant de s'attacher à ce qui est politique ou à la résilience du politique mais bien de renverser cette perspective et de prendre au sérieux ce qui se joue dans le processus de dépolitisation,

résumé par plusieurs formules dans l'ouvrage (« *IO hates politics* », « *We don't do politics* »), et la façon dont s'opère la dépolitisation dans et par les OI. L'intérêt et l'originalité de questionner les processus de dépolitisation des OI et non de chercher la dimension politique de leurs activités ne signifient pas pour autant évacuer la dimension proprement politique de l'action des OI.

En s'attachant ainsi à la dépolitisation, M. Louis et L. Maertens proposent à la fois un état de l'art, un éclairage empirique et un programme de recherche stimulant. En ouvrant ainsi la boîte noire des OI, leur contribution éclaire ce que font les agents des OI, prolongeant l'agenda de recherche ouvert par Michael Barnett et Martha Finnemore⁴ et largement poursuivi à leur suite de l'activité des bureaucraties internationales et des secrétariats⁵. Tout en positionnant en introduction leur travail par rapport aux débats sur les OI, les auteures empruntent également à une littérature plus généraliste leurs références à la dépolitisation (Colin Hay, Jacques Lagroye et Diane Stone), nourrissent et ouvrent ainsi un dialogue fécond avec d'autres espaces travaillés par ces revendications d'apolitisme.

Après avoir rappelé les enjeux de l'analyse du processus de dépolitisation par et dans les OI, en particulier à partir du cas de l'expertise, nous reviendrons sur les enjeux soulevés pour l'analyse des OI, au-delà du constat d'ambivalence et de résilience de la (dé)politisation.

(Dé)construire la dépolitisation

Les auteures proposent un cadre analytique pour appréhender la dépolitisation (« *depoliticization*

1. Robert W. Cox, Harold K. Jacobson, *The Anatomy of Influence. Decision-Making in International Organization*, New Haven, Yale University Press, 1973.

2. Annabelle Littoz-Monnet (dir.), *The Politics of Expertise in International Organizations. How International Bureaucracies Produce and Mobilize Knowledge*, Abingdon, Routledge, 2017.

3. Sans être exhaustifs, on peut citer au moins deux ouvrages qui offrent des perspectives différentes. Privilégiant le temps long de la modernité et de la bureaucratisation, Jens Steffek (*International Organizations as Technocratic Utopia*, Cambridge, Cambridge University Press, 2021) aborde la question technocratique des OI sous l'angle d'une histoire des idées et montre en quoi la dépolitisation est perçue comme un élément stimulant pour les OI. Frédéric Mérand (*Un sociologue à la Commission européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021) privilégie une approche empirique à travers son travail ethnographique à la Commission européenne pour souligner, en revanche, le travail politique (voir le compte rendu de l'ouvrage, par Delphine Deschaux-Dutard, dans la *Revue française de science politique*, 71 (4), 2021, p. 634-636). Le numéro de *Critique internationale* pose les termes du débat (« La [dé]politisation des organisations internationales », 76, 2017).

4. Michael Barnett, Martha Finnemore, *Rules for the World. International Organizations in Global Politics*, Ithaca, Cornell University Press, 2004.

5. Michael W. Bauer, Christoph Knill, Steffen Eckhard, *International Bureaucracy. Challenges and Lessons for Public Administration Research*, Londres, Palgrave Macmillan, 2017 ; Bob Reinalda, *International Secretariats. Two Centuries of International Civil Servants and Secretariats*, Londres/New York, Routledge, 2020.

in processes through which objects are framed as apolitical, issues are driven outside the political realm and actors minimize, avoid or conceal the political dimension of their action¹ », Louis, Maertens, p. 5-6) dans une double perspective : les pratiques de dépolitisation et les logiques qui les sous-tendent. Ce cadre analytique constitue l'ossature des deux parties de l'ouvrage et des six chapitres qui le composent. Un point fort du livre est précisément de donner à voir la dépolitisation à partir d'exemples tirés soit des travaux des auteures (l'Organisation internationale du travail [OIT] et du Programme des Nations unies pour l'environnement [PNUE]), soit de la littérature. Les encadrés tout au long du texte viennent préciser les exemples mobilisés. Il en résulte que ces pratiques de dépolitisation s'incarnent à travers l'expertise, les formats utilisés mais aussi le contrôle du temps dans le processus de décision. S'intéresser aux logiques de dépolitisation, c'est rendre compte des attentes, des résultats et conséquences voulus ou non voulus par les acteurs. Là aussi, les auteures identifient trois enjeux : une rationalité pratique, le monopole de la légitimité et l'évitement de la responsabilité.

L'intérêt d'une approche en termes de logique est heuristique en ce qu'elle permet de dialoguer avec d'autres travaux qui travaillent également la question des logiques, par exemple celles de contestation de l'expertise dans le cadre de l'Union européenne (UE) que l'on retrouve dans l'ouvrage dirigé par Vigjilence Abazi, Johan Adriaensen et Thomas Christiansen. En revanche, cela peut laisser de côté la question des effets et de la réception de ce processus de dépolitisation. Si le livre évoque bien en conclusion les limites de la dépolitisation, celles-ci ne sont pas traitées en tant que telles. Or, tout comme la politisation, la dépolitisation rencontre des limites et fait l'objet de résistances et de contestations. En cela, s'attarder sur une pratique dépolitisée comme l'expertise peut offrir un point de vue complémentaire à l'analyse.

Dépolitiser (par) l'expertise

L'expertise constitue un enjeu particulièrement saillant lié à des OI spécialisées, tout en étant

un élément central pour les OI, même s'il ne s'agit pas de réduire les OI à cette seule pratique.

Dans leur ouvrage, V. Abazi, J. Adriaensen et T. Christiansen interrogent l'expertise sous l'angle de la contestation dont elle fait l'objet, essentiellement dans le cadre de l'UE. En prenant notamment appui sur les études européennes et les approches en *science and technology studies* (STS) de l'expertise, ils mettent en évidence la manière dont la contestation de l'expertise s'exprime, les effets sur les institutions et la manière dont celles-ci y répondent.

Eux aussi s'intéressent aux logiques, ici de contestation de l'expertise, dont ils relèvent trois dimensions – épistémique, institutionnelle ou politique – illustrées par différents exemples dont des enjeux qui dépassent le seul cadre de l'UE comme les négociations commerciales et le changement climatique. Les différentes contributions réintroduisent le politique au sein d'institutions qui revendiquent pourtant leur apolitisme et pour lesquelles l'expertise est mobilisée dans différents lieux et à toutes les étapes de la production de l'action publique : « *The contestation of expertise is limiting the ability of international bodies to claim that their decisions are apolitical* » (V. Abazi, J. Adriaensen, T. Christiansen, p. 229). La deuxième partie de la publication offre précisément un éclairage sur le rôle des experts dans différentes institutions (parlement, commission, agences).

Les logiques de contestation de l'expertise principalement évoquées dans le cadre de l'UE, dans ses relations commerciales transatlantiques, et avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), permettent d'interroger les limites de la dépolitisation. M. Louis et L. Maertens ouvrent ainsi un dialogue fructueux avec cet ensemble de travaux en citant l'exemple de l'accord multilatéral sur l'investissement (AMI) au sein de l'OCDE dans la décennie 1990. Que ce soit le cas de l'OMC ou de l'OCDE avec l'AMI, la dépolitisation apparaît comme contre-productive. Finalement, ces pratiques apolitiques produisent de la repolitisation, « *two sides of the same coin* » (M. Louis, L. Maertens, p. 186). Niilo Kauppi et Hans-Jörg Trenz², à partir du cas de l'UE, invitent,

1. « La dépolitisation dans les processus par lesquels les objets sont cadrés comme apolitiques, les questions sont traitées hors du champ politique et les acteurs minimisent, évitent ou dissimulent la dimension politique de leur action » (traduction de l'auteure).

2. Niilo Kauppi, Hans-Jörg Trenz, « Notes on the "Politics" of EU Politicisation », ARENA Working Paper, janvier 2021.

eux aussi, à prolonger ce débat et à questionner, en définitive, le statut de la dépolitisation et sa signification par rapport à la politisation. Quel sens donner en définitive à la politisation ? Comment mieux prendre en compte la dimension temporelle des processus et ce qu'ils appellent la pré-politisation ? Reste à identifier comment ces formes de repolitisation sont ensuite prises en compte dans les pratiques. De même, V. Abazi, J. Adriaenssen et T. Christiansen soulignent une tendance à la repolitisation dans le cas de l'UE dont le statut mérite d'être questionné pour le multilatéralisme plus généralement.

Enjeux et effets pour l'analyse du multilatéralisme

Plus qu'un aboutissement, et c'est bien comme cela que M. Louis et L. Maertens l'ont conçu, cet ouvrage constitue une étape et une invitation à de nouvelles recherches. Les auteures appellent à poursuivre la réflexion en explorant quatre dimensions : la temporalité, les acteurs de la dépolitisation, le lien entre dépolitisation et diffusion du néolibéralisme et enfin l'articulation entre dépolitisation et processus démocratique. Si ces dimensions n'ont pas le même statut, elles complètent les pistes ouvertes par les deux livres évoqués. Ainsi, ceux-ci soulèvent des questions plus spécifiques aux OI auxquelles ils incitent à prêter attention de manière plus systématique quant aux enjeux et effets pour le multilatéralisme.

Au-delà d'un noyau dur d'OI étudiées, les deux ouvrages s'attachent à une diversité de cas. Sans entrer dans une logique typologique, la diversité des OI (comme le Conseil de l'Arctique, les forums, tables rondes ou les sommets économiques mondiaux [G7, G8, G20]) invite-t-elle à considérer différemment les pratiques, les logiques et les formes de contestation ? De même, la diversité des enjeux sectoriels¹ couverts par les OI conduit-elle à des pratiques de dépolitisation plus fréquentes dans certains domaines plutôt que dans d'autres ? Enfin, selon que les OI sont porteuses de décisions contraignantes ou seulement de recommandations

(et de manière plus générale de « *soft law* »), elles disposent de cultures organisationnelles plus ou moins enclines à de telles pratiques de dépolitisation (on peut citer l'usage des statistiques et du benchmarking dans le cas de l'OCDE). Ceci conduit à explorer plus amplement la signification du tournant néolibéral, à historiciser ces enjeux, à les inscrire dans la longue durée et dans une perspective comparative.

En s'intéressant aux pratiques de dépolitisation, la dimension institutionnelle est peut-être moins visible. Toutefois, V. Abazi, J. Adriaenssen et T. Christiansen prennent en compte le contexte institutionnel, notamment les implications en termes d'autonomie pour les secrétariats, et les relations entre les différentes composantes de l'organisation. La question de la contestation qu'ils traitent est intéressante, car elle interroge en conséquence le rapport à l'ordre politique. Enfin, la dimension inter-organisationnelle, quoiqu'évoquée², implique d'approfondir comment ces processus se maintiennent, s'éclipsent sur des enjeux qui parfois circulent ou requièrent des interventions conjointes. Au-delà, comme en atteste l'exemple de l'europanisation, la diffusion ou la contestation dans les espaces nationaux (voir chapitre 3 de Johan Christensen et Cathrine Holst) ou de manière plus générale les espaces de réception de ces pratiques dépolitisées invitent à questionner les articulations d'échelle, en particulier d'un point de vue démocratique.

Cécile Crespy -

Sciences Po Toulouse, LaSSP,
Université de Toulouse, IUF

— **Invention et réinventions de l'Afrique dans les relations internationales³**

Si, en 1979, Kenneth N. Waltz affirmait qu'il serait « ridicule » de s'intéresser à autre chose qu'aux grandes puissances pour

1. Pieter de Wilde, Anna Leupold, Henning Schmidtknecht, « Introduction : The Differentiated Politicisation of European Governance », *West European Politics*, 39 (1), 2016, p. 3-22.

2. Voir encadré 6.4, p. 174-175.

3. À propos des ouvrages de Valentin-Yves Mudimbe, *L'invention de l'Afrique. Gnose, philosophie et ordre de la connaissance*, préface de Mamadou Diouf, trad. de l'anglais par Laurent Vannini, Paris, Présence africaine, 2021 (Histoire, politique et société), 520 p.; Marta Iñiguez de Heredia, Zubairu Wai (dir.), *Re-Centering Africa in International Relations. Beyond Lack, Peripherality, and Failure*, New York, Palgrave Macmillan, 2018, 340 p., bibliographie, index; et Arlene B. Tickner, Karen Smith (dir.), *International Relations From the Global South. Worlds of Difference*, New York, Routledge (Worlding Beyond the West), 368 p., index.

comprendre le système international¹, il est aujourd'hui moins inhabituel de relever le rôle structurant de la faiblesse dans les relations internationales (RI)². Les préoccupations théoriques concernant les « Suds globaux » et notamment africains changent aussi et ne sont pas étrangères à ces évolutions, même si elles peinent à s'extirper de réflexes ayant longtemps structuré la discipline des RI. Quelles sont les formes d'eurocentrisme dans les RI aujourd'hui et quelles conséquences en tirer ?

Valentin-Yves Mudimbe exposait en 1988, dans *The Invention of Africa*, sa thèse devenue célèbre de la construction intellectuelle de l'Afrique à partir d'un corpus littéraire et iconographique épistémologiquement situé, la « bibliothèque coloniale » : l'ensemble des textes, images, documents, récits contribuant à cette construction intellectuelle comme un miroir négatif de l'Europe, qu'ils soient produits en dehors du continent ou en Afrique. Les héritages de V.-Y. Mudimbe sont nombreux dans les études africaines, en particulier dans la littérature anglophone ; en témoignent les travaux d'Achille Mbembe, de Jean et John Comaroff, ou de Jacques Depelchin. S'ils couvrent un spectre disciplinaire plutôt large, ils n'en restent pas moins reliés aux *African studies*, *The Invention of Africa* ayant une place plus réduite dans les publications de science politique ou de RI. Traduit en français en 2021 chez Présence africaine, son traitement par la littérature francophone n'a pas été inexistant jusqu'à présent : en 2019, François-Xavier Fauvelle l'a abondamment mobilisé dans ses premiers cours au Collège de France³. En philosophie, Séverine Kodjo-Grandvaux propose une des études les plus

globales de l'ouvrage en prenant au sérieux le reste du travail de V.-Y. Mudimbe sur la production philosophique en Afrique⁴.

Nous profitons de cette nouvelle édition pour en proposer une lecture en perspective avec des questionnements actuels au sein des RI, à l'aune de deux ouvrages récents : *Re-Centering Africa*, dirigé par Marta Iñiguez de Heredia et Zubairu Wai, et *IR From the Global South*, dirigé par Arlène B. Tickner et Karen Smith. L'un se réclame de l'héritage de V.-Y. Mudimbe, l'autre promeut un décentrement mais en s'y référant moins systématiquement : l'auteur congolais apparaît à 35 reprises dans le premier contre trois dans le second⁵. Tous les travaux étudiés ici partent du postulat de la possibilité de sciences humaines non hégémoniques et s'interrogent sur leurs modalités.

V.-Y. Mudimbe s'intéresse à la gnose africaine, « la recherche du savoir, des enquêtes, des méthodes de connaissance, des investigations, voire la connaissance d'une personne » (p. 18). Il part du constat d'oppositions paradigmatiques (tradition/modernité notamment) dans les études sur les questions africaines qui, selon une lecture évolutionniste, considèrent le passage de l'Afrique d'un pôle à l'autre. Tout comme Michel Foucault présente l'invention de l'Homme dans *Les mots et les choses*, V.-Y. Mudimbe s'intéresse ici à l'invention de l'Afrique. L'auteur rappelle le caractère situé des connaissances, et leur position dans un ensemble de « conditions de possibilité », sur lesquelles il insiste dans les deux premiers chapitres et à partir desquelles il élabore le concept de « bibliothèque coloniale ». Curieusement, l'expression n'apparaît que très peu de fois dans le texte⁶.

1. Kenneth N. Waltz, *Theory of International Politics*, Long Grove, Waveland Press, 1979, p. 72.

2. Voir, par exemple, Bertrand Badie, *Quand le Sud réinvente le monde. Essai sur la puissance de la faiblesse*, Paris, La Découverte, 2018.

3. Voir en particulier François-Xavier Fauvelle, « Comment l'Afrique ne fut pas découverte : introduction aux mondes africains médiévaux », Collège de France, 31 octobre 2019, en ligne : www.college-de-france.fr/site/francois-xavier-fauvelle/course-2019-10-31-14h00.htm.

4. Séverine Kodjo-Grandvaux, *Philosophies africaines*, Paris, Présence africaine, 2013.

5. En dehors des références bibliographiques. Il faut relever ici que l'ouvrage de Arlène Tickner et Karen Smith n'est pas exclusivement centré sur l'Afrique et que Zubairu Wai a auparavant publié des travaux scientifiques sur les théories de Valentin-Yves Mudimbe, en particulier en 2012, 2015 et 2020.

6. Beaucoup d'ouvrages mobilisant le concept de bibliothèque coloniale se réfèrent à *The Invention of Africa*, mais ne citent jamais les pages exactes auxquelles ils font référence : Frederick Cooper, *Colonialism in Question. Theory, Knowledge, History*, Los Angeles, University of California Press, 2005 par exemple ; ainsi que Gaurav Desai, *Subject to Colonialism. African Self-Fashioning and the Colonial Library*, Durham, Duke University Press, 2001 ; jusqu'au numéro anniversaire de *Politique africaine* de 2021. Dans l'ouvrage étudié dans ce papier, Marta Iñiguez de Heredia et Zubairu Wai proposent une référence précise à Valentin-Yves Mudimbe à propos de la bibliothèque coloniale, mais il s'agit de *Parables and Fables*, Madison, University of Wisconsin Press, 1991, et non de *The Invention of Africa*.

Pour V.-Y. Mudimbe, les représentations de l'Afrique la placent dans un « autre ordre » et font de son étude une « étude de l'altérité » (p. 42), dont l'africanisme constitue la discipline scientifique, et qui entraîne un ethnocentrisme épistémologique. La conséquence en est « la croyance que rien de scientifique ne puisse être appris "d'eux" à moins que cela ne soit déjà "notre" et provienne de "nous" » (p. 56). Notons au passage que la traduction française préfère le terme d'ethnocentrisme pour traduire l'anglais « *eurocentrism* » utilisé dans l'œuvre originale. C'est le cas dans cet extrait en particulier, mais V.-Y. Mudimbe semble utiliser « *eurocentrism* » et « *ethnocentrism* » de manière interchangeable.

Un intérêt majeur du travail de V.-Y. Mudimbe presque 40 ans après sa parution est l'attention qu'il porte aux productions africaines, tant dans la contribution à la « bibliothèque coloniale » que dans sa contestation (les deux n'étant par ailleurs pas contradictoires). Sur ce point, le portrait qu'il dresse de la génération de philosophes africains allant de William Abraham à Paulin Hountondji est remarquable, et il est étonnant qu'il ait été si peu discuté par la suite. C'est précisément vers ces auteurs qu'il nous semble intéressant de nous tourner pour dépasser les contradictions présentes dans les RI contemporaines, ou du moins circuler parmi elles. P. Hountondji propose non seulement de vider de son sens non géographique le concept d'Afrique¹, mais aussi de s'interroger sur « le mythe de l'unanimité² » dans l'étude des sociétés africaines, nous invitant ainsi à nous éloigner de la figure du miroir négatif et de l'opposition paradigmatique analysée par V.-Y. Mudimbe pour se rapprocher d'une lecture plus kaléidoscopique, c'est-à-dire de réfractions multiples produites par les rencontres philosophiques, à l'instar de ce que propose aujourd'hui S. Kodjo-Grandvaux³.

Par ailleurs, surmonter l'opposition paradigmatique présentée par V.-Y. Mudimbe implique d'historiciser le côté figé de l'axe tradition/modernité⁴. Cette approche permet de comprendre que les phénomènes politiques contemporains en

Afrique ne sont pas systématiquement importés ni greffés, comme il l'explique à propos du socialisme africain de Julius Nyerere : « Un Africain n'a pas besoin de se convertir au socialisme ou à la démocratie, puisque traditionnellement sa propre expérience est socialiste et démocratique. » (p. 223)

C'est de ce même constat que part l'ouvrage dirigé par M. Iniguez de Heredia et Z. Wai : il s'agit non d'une trop faible présence de l'Afrique dans les RI, mais de sa représentation « déformée », symptôme de son « altérité absolue » plutôt que réalité empirique. Selon les auteurs, l'Afrique existe en tant que « manque, échec, et situation périphérique, une région qui a toujours peu à apporter à la politique mondiale autrement qu'en donnant des maux de tête aux décideurs occidentaux, acteurs stratégiques internationaux, agences de développement et bienfaisants mondiaux » (p. 5, traduction de l'auteur). Mais ce n'est pas tant la dichotomie entre inclusion et exclusion qui nourrit le reste du livre (il ne s'agit pas de prouver que l'Afrique peut aussi « faire » des RI) qu'une réflexion sur les conditions de continuation de l'invention de l'Afrique et sur les possibilités, notamment épistémologiques, de proposition d'autres discours.

C'est une différence notable avec le travail effectué sous la direction d'A. B. Tickner et de K. Smith, qui se retrouve dans leurs références respectives à d'autres ouvrages. Alors qu'A. B. Tickner et K. Smith s'inscrivent dans la continuité de travaux internationalistes circulant à la marge mais en gardant les théories dominantes comme références, M. Iniguez de Heredia et Z. Wai s'en démarquent et leur reprochent de suivre un raisonnement de type « d'abord l'Occident puis les autres ». *IR From the Global South* représenterait donc une lecture en termes de décentrement moins radicale que la critique postcoloniale proposée par *Re-Centering Africa*. Cela se remarque dès le titre : il ne s'agit pas de « décentrer » les RI dites *mainstream* mais de « recentrer » la position de l'Afrique.

Cela soulève une première question : le décentrement des RI est-il postcolonial ? En d'autres termes, jusqu'où le décentrement

1. Paulin J. Hountondji, *Combats pour le sens, un itinéraire africain*, Cotonou, Les éditions du flamboyant, 1997.

2. Paulin Hountondji, *Sur la "philosophie africaine". Critique de l'ethnophilosophie*, Paris, Maspero, 1977.

3. S. Kodjo-Grandvaux, *Philosophies...*, op. cit.

4. Valentin-Yves Mudimbe rappelle les travaux de Georges Balandier et Basil Davidson qui s'érigent déjà contre cette dichotomie. Ce point est globalement accepté en science politique, en particulier depuis les travaux de Jean-François Bayart, mais cette approche peine à se généraliser en relations internationales.

comporte-t-il une critique épistémologique ? Dans une rhétorique moins radicale, A. B. Tickner et K. Smith n'en proposent pas moins des pistes tout à fait originales, y compris pour les études critiques en RI. Il en est ainsi de leur invitation à « baisser la garde » de plusieurs manières : par exemple, en mobilisant des anecdotes pédagogiques difficilement saisies par les théories dominantes, pour rendre le lectorat plus réceptif à leurs limites. Ce point est particulièrement intéressant et revient, de manière surprenante, très peu dans les réflexions sur l'imposition épistémologique coloniale. Pour tout étudiant ayant suivi un cursus de sciences humaines dans une université occidentale, il devient difficile de se détacher du canon de ce qui est considéré comme scientifique (forme des articles, administration de la preuve, expression écrite, chapitres considérés comme incontournables dans les manuels, etc.), ce qui constitue très souvent la première barrière à une ouverture à des sources de connaissance non occidentales, en particulier contemporaines.

Proposer une telle ouverture est un premier pavé dans la mare, et le deuxième chapitre, « The Global IR Debate in the Classroom », est en ce sens surtout intéressant par son côté pratique. En reconnaissant que les RI se constituent dès la salle de classe, ce chapitre se présente comme un outil pour ses lecteurs afin d'y introduire la discussion du décentrement. La salle de classe ayant un rôle dans la légitimation des savoirs, cela contribue à la normalisation de cette thématique. D'autres chapitres sont plus classiques dans les questions qu'ils posent, comme celui de David Blaney sur la délimitation de l'international et celui de Peter Vale et Vineet Thakur sur les liens entre les RI et la colonisation¹, même si ces réflexions sont encore trop rarement inscrites à l'ordre du jour des autres manuels. Le travail dirigé par A. B. Tickner et K. Smith ne cible pas exclusivement les RI en Afrique et a une portée plus générale, et surtout il a une visée beaucoup plus pédagogique, revendiquant explicitement le statut de *textbook*, dont les premiers usagers seraient des étudiants.

Les deux ouvrages partagent l'ambition de renouveler les RI et s'attachent à en déconstruire les principaux concepts. Dans *Re-Centering Africa*, Z. Wai rejette la lecture en termes de néopatrimonialisme comme totalisante et expliquant les conflits aussi bien que la corruption ou les échecs de développement. Il propose une critique, qui n'est aujourd'hui plus si originale, des lectures wébériennes de l'État en Afrique telles qu'elles existent depuis les années 1970. Il l'étoffe cependant de remarques sur la dualité corps/esprit que l'on retrouve chez Jean-François Bayart et A. Mbembe à propos de la « politique du ventre », qui renverrait aux instincts plutôt qu'à la raison. Ici, Z. Wai semble mettre de côté le fait que ces références soient aussi liées à une littérature donnant au corps une signification qui échappe à cette dichotomie cartésienne². M. Iniguez de Heredia poursuit cette analyse à propos de la République démocratique du Congo, dans le chapitre 3.

Toujours à propos de la construction de concepts aujourd'hui banalisés et pourtant normatifs à certains égards, Amy Niang propose une approche historique de celui de souveraineté. Sur ce plan, l'ouvrage de M. Iniguez de Heredia et Z. Wai est plus fécond, car son approche épistémologique critique lui donne plus d'amplitude que celui de A. B. Tickner et K. Smith. La deuxième partie de *IR From the Global South* s'intéresse à plusieurs concepts pris individuellement (l'ordre, l'international, la guerre, l'État, la souveraineté, etc.), et elle nous semble représentative de la tension que nous mentionnions plus haut entre les approches critiques et les tentatives de décentrement. Encore plus saillant dans le cas d'un manuel, il s'agit de trouver un équilibre entre la non-reproduction exclusive des théories dominantes et l'offre aux étudiants de ressources pour engager un dialogue avec ces mêmes références. En conséquence, les premières pages des chapitres restent très classiques avant que des approches plus originales ne soient proposées. À de rares exceptions, dans les deux dernières parties³, le livre ne parvient pas à s'extirper des codes traditionnels des RI lorsque l'intitulé de ses chapitres reprend les classifications habituelles de la

1. Ces questions sont par exemple largement traitées dans John M. Hobson, *The Eurocentric Conception of World Politics. Western International Theory, 1760-2010*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012 ; et Robert Vitalis, *White World Order, Black Power Politics*, New York, Cornell University Press, 2017.

2. Achille Mbembe fait régulièrement référence à Sony Labou Tansi, *L'anté-peuple*, Paris, Seuil, 1983.

3. Voir le chapitre « Résistances » par Carolina Cepeda-Masmela où celle-ci présente quelques résistances à la mondialisation néolibérale ; en cela, elle poursuit le travail entamé par Charmaine Chua dans Charlotte Epstein (dir.), *Against International Relations Norms. Postcolonial Perspectives*, New York, Routledge, 2017.

discipline, là où un décentrement plus prononcé aurait pu permettre des approches différentes et de nouvelles catégories.

IR From the Global South et *Re-Centering Africa* s'appuient sur un détachement des lectures positivistes de l'État en Afrique et des références webériennes, en particulier en prenant en considération les aspects théologiques, raciaux et coloniaux de la politique internationale africaine (comme les chapitres de A. Niang, Zahir Kolia et Branwen Gruffydd Jones dans *Re-Centering Africa*). Cela suit l'ambition d'un déplacement épistémologique à partir des réflexions de V.-Y. Mudimbe sur la bibliothèque coloniale, et il faut souligner que, jusqu'à présent, peu d'ouvrages de RI sont allés au-delà de la déclaration d'intention à ce sujet.

L'ouvrage de M. Iniguez de Heredia et Z. Wai offre une synthèse parfois peu originale (certains aspects acceptés de manière générale par les chercheurs depuis une dizaine d'années, comme la question du traitement des sources comme production discursive plutôt que comme simple objet empirique) mais souvent claire et contre-intuitive en matière de RI vis-à-vis de l'Afrique. On peut regretter un très faible dialogue avec les productions africaines : les productions occidentales, même dénoncées, restent la référence de l'essentiel du livre. Or les questions abordées l'ont été largement par des auteurs africains depuis des dizaines d'années, comme l'ont étudié par ailleurs certains auteurs de l'ouvrage dans d'autres travaux¹. Il n'est certes pas tant question d'importer l'Afrique dans une discipline où elle est déjà présente (voir le chapitre de Sabelo Ndlovu-Gatsheni) que de la « re-membrer » (expression de Ngugi Wa Thiong'o, faisant aussi référence en anglais à « se rappeler »²).

Se pose alors la question de la cible de ces critiques. Depuis longtemps, les RI occidentales sont régulièrement disséquées, et des écoles concurrentes aux théories dominantes naissent et meurent, comportant des spécificités nationales méthodologiques (si l'école anglaise n'a d'anglaise

que le nom, il existe une école dite « française » de RI, l'école théorique de Copenhague, etc.). Toutes ces écoles ont-elles le même discours sur les problématiques africaines ? La circulation d'une revue à l'autre de quelques auteurs est la preuve du caractère souple de ces discussions, et de la difficulté d'en ériger des limites strictes. Sabelo Ndlovu-Gatsheni a récemment proposé un article dans le numéro anniversaire de *Politique africaine*³, et il intervient également dans l'ouvrage dirigé par M. Iniguez de Heredia et Z. Wai, pourtant critique envers certaines approches du journal, comme celle concernant le néopatrimonialisme. A. Niang est présente dans les deux ouvrages.

V.-Y. Mudimbe nous informe du poids de la philosophie de l'histoire dans nos réflexions sur la modernité en Afrique. En ce sens, ses principaux héritiers aujourd'hui sont sans doute J. et J. Comaroff, et en particulier leur *Theory from the South*, où ils constatent que, sur certaines thématiques comme le poids des entreprises privées dans l'espace public, ce qui se passe en Afrique précède ce qui se passe en Europe, contrairement à ce qui a longtemps été affirmé, renversant ainsi les postulats des théories de la modernisation.

Pour l'internationaliste, une question non résolue est celle de la hiérarchisation des savoirs et de la considération des sources. Comme il est précisé chez M. Iniguez de Heredia et Z. Wai, le problème n'est pas tant « l'absence de l'Afrique » dans les RI que son positionnement déformé. Dans d'autres textes, des solutions sont aussi proposées : mobiliser les langues africaines, réévaluer l'histoire intellectuelle des RI au prisme des empires coloniaux⁴, etc. Pour l'internationaliste, la question des langues a d'ailleurs une double importance, que V.-Y. Mudimbe ne mentionne que très rapidement dans son ouvrage (sur les chercheurs pratiquant un pidgin de langues africaines et sur les différents usages de la langue entre missionnaires et anthropologues) : son apprentissage est-il avant tout utilitariste, avec pour finalité de mener des entretiens sans traducteur et donc

1. Voir, par exemple, Sabelo J. Ndlovu-Gatsheni.

2. Ngugi Wa Thiong'o, *Re-Membering Africa*, Nairobi, East African Educational Publishers, 2009.

3. Sabelo Ndlovu-Gatsheni, « Le long tournant décolonial dans les études africaines : défis de la réécriture de l'Afrique », *Politique africaine*, 161-162, 2021, p. 449-472.

4. J. Hobson, *The Eurocentric Conception...*, op. cit. ; R. Vitalis, *White World Order...*, op. cit. Voir aussi Errol A. Henderson, « Hidden in Plain Sight : Racism in International Relations Theory », *Cambridge Review of International Affairs*, 26 (1), 2013, p. 71-92 ; Frederick Cooper, *Africa in the World. Capitalism, Empire, Nation-State*, Cambridge, Harvard University Press, 2016, propose une réflexion très stimulante par ailleurs.

de mieux contrôler son enquête, ou pour directement consulter les archives en langues africaines ? Ou l'apprentissage d'une langue relève-t-il d'une démarche plus totale, de « penser de langue en langue¹ » pour faire naviguer les concepts et étudier leur « intraduisibilité² » ?

Par ailleurs, apprendre une langue au point d'en dépasser les approximations « touristiques » implique un réel engagement de la part du chercheur, un apprentissage chronophage, sur le temps long, qui exige de revenir de l'autre côté de la salle de classe, en face du professeur. L'activité de l'apprentissage d'une langue est une expérience en tant que telle, comme l'avait déjà relevé Alain Ricard³. Aussi intense soit-il, un « terrain » de plusieurs semaines à Dakar ou Accra n'est pas suffisant pour apprendre le wolof ou l'akan. Comment les chercheurs internationalistes résolvent-ils cette question aujourd'hui ? Lire V.-Y. Mudimbe nous invite à expliciter notre positionnement sur cette question, tant les langues ouvrent de nouveaux horizons et influent sur la formulation de nos recherches. Cela nous semble crucial à l'heure du « tournant local » tel qu'il se produit dans plusieurs sous-champs des RI aujourd'hui.

Encore aujourd'hui, la place des productions africaines dans les RI contemporaines fait parfois penser à ce que dit V.-Y. Mudimbe de l'africanisme, qui enseigne « aux Africains comment interpréter leur différence et [les aide] à élaborer des modalités qui expriment leur être propre et leur place dans le monde » (p. 371). Les coopérations scientifiques se multiplient, et il faut s'en féliciter, mais elles peuvent aussi correspondre à un mouvement unidirectionnel des intellectuels africains vers les méthodes et intérêts occidentaux, renforcement de ce que P. Hountondji appelle une extraversion intellectuelle⁴. Sur ce point, A. B. Tickner remarque que les pratiques de RI ne sont pas si hétérogènes à l'échelle mondiale, et Pinar Bilgin considère que les RI sont « presque la même chose mais pas vraiment⁵ ». Ce « pas vraiment » invite à s'interroger sur le changement dans les RI et peut correspondre à la « marginalité » dont parle V.-Y. Mudimbe, espace dans le discours entre normalité et anormalité, et que tout chercheur sur une problématique africaine se doit de saisir.

Ayrton Aubry -

Sciences Po, Columbia University

1. Souleymane Bachir Diagne, *Le fagot de ma mémoire*, Paris, Philippe Rey, 2021.

2. Barbara Cassin (dir.), *Vocabulaire européen des philosophies. Le dictionnaire des intraduisibles*, Paris, Seuil, 2019.

3. Alain Ricard, « De l'africanisme aux études africaines : textes et "humanités" », *Afrique & Histoire*, 2 (1), 2004, p. 171-192.

4. P. Hountondji, *Combat pour le sens...*, op. cit.

5. Pinar Bilgin, « Thinking Past "Western" IR ? », *Third World Quarterly*, 29 (1), 2008, p. 5-23.